

## Après les annonces d'Emmanuel Macron, « nous ne fermerons plus d'école en Seine-Maritime »

*Raphaël Tual*

4-5 minutes

---

**Dédoublage, taux d'encadrement, fermetures, après les annonces du président de la République, l'Éducation nationale veut mettre en avant ses efforts en Seine-Maritime.**

Publié le 1 Juin 19 à 17:16



À la suite des annonces du président de la République, un maire de Seine-Maritime sur cinq a fait savoir qu'il ne voulait plus que son école ferme en septembre 2019. (Illustration ©Adobe stock)

**Emmanuel Macron** [a promis de rendre l'école « plus accueillante »](#), en avril, en réponse à la crise des **Gilets jaunes**. Le président de la République a ainsi fixé trois grandes priorités durant le quinquennat pour l'**éducation** : pas de fermeture d'école sans accord des maires, 24 élèves par classe de la grande section au CE1 hors de l'éducation prioritaire, à partir de 2020, et le

dédoublément des grandes sections en éducation prioritaire dès 2020. En **Seine-Maritime**, le rectorat a pris bonne note et s'emploie à répondre aux exigences présidentielles.

Lire aussi : [Suppression de 1800 postes dans l'Education nationale en 2019](#)

### « Un projet politique ambitieux »

Lors d'une conférence de presse, lundi 27 mai 2019, l'inspecteur d'académie Olivier Wambecke, a tenu à présenter les efforts fournis par ses services. En septembre, cinq écoles devaient fermer leurs portes définitivement (**Cressy, Le Bois-Robert, Saint-Nicolas-de-la-Haye, Bermonville et Criquebeuf-en-Caux**). « Les élus étaient d'accord, mais les annonces présidentielles ont rebattu les cartes », indique le directeur académique.

Les maires ont été contactés et visiblement, l'un d'eux a changé d'avis. La fermeture de Cressy a été annulée. Alors que dans les années antérieures, une douzaine d'écoles fermaient chaque année pour des raisons démographiques, à partir de maintenant, « nous ne fermerons plus d'école sans l'accord des maires », assure Olivier Wambecke.

Concernant le seuil de 24 élèves par classe de la grande section au CE1, l'inspecteur d'académie insiste sur le fait qu'à la rentrée de septembre « 57 % des écoles élémentaires [*de la maternelle au CM2, NDLR*] hors éducation prioritaire compteront en moyenne 24 élèves ». La moitié reste à accomplir pour respecter les vœux présidentiels, ce qui fait dire à Olivier Wambecke qu'il s'agit d'un « projet politique ambitieux ».

Lire aussi : [Insolite. Une annonce sur Le Bon Coin pour sauver une classe, en Seine-Maritime](#)

Concernant le dédoublement des grandes sections en éducation prioritaire, « deux tiers de ces maternelles compteront moins de 24 élèves par classe à la rentrée ». « Dès juin, nous intégrerons autant que faire se peut ces objectifs », assure le représentant départemental du ministre qui anticipe sur le fait que tout cela « est de nature à apaiser les constructions de cartes scolaires à l'avenir ».

### 97 fermetures de classes

Chaque année, la carte scolaire négociée en mars et juin crispe parents d'élèves et enseignants. En septembre, [97 classes fermeront](#). « Nous appliquons toujours la même règle : l'équité. Est-ce équitable de laisser à 18 élèves une petite école en milieu rural, quand on a une classe en milieu défavorisé à 28 élèves ? », questionne Olivier Wambecke. En revanche, je n'ai pas de difficulté à laisser 28 élèves par classe dans une école favorisée. »

Pour cette rentrée, le directeur académique des services de l'Éducation nationale assure avoir porté une attention particulière à la ruralité : « Il y a au moins 11 cas où j'aurais pu supprimer un poste, en gardant un taux d'encadrement satisfaisant. Mais pour accompagner des regroupements ou des projets de regroupement, je ne l'ai pas fait. » Olivier Wambecke se félicite d'un taux d'encadrement « très satisfaisant », avec « 80 % des 145 écoles rurales qui comptent en moyenne 24 ou moins de 24 élèves par classe ».

Concernant les élèves en situation de handicap, « je vais créer 10 postes pour mieux les prendre en charge », assure l'inspecteur d'académie pour qui « l'accompagnement de ces élèves est une priorité absolue ». Sur l'année 2018-2019, 2 378 élèves du premier et second degré bénéficiaient d'une aide humaine.